

SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 03 MARS 2016

Le Conseil Communautaire de la CC du WARNDT, dûment convoqué le 26/02/2016 par M. le Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. **Jean-Paul DASTILLUNG**, Président.

Présents:

Jean-Paul DASTILLUNG ; Helga MALESKA ; Jean-Luc WOZNIAK ; Marie-Anne BICKAR ; Eric HELWING ; Vincente FISCH ; Salvatore FIORETTO ; Carole PIETTE ; François GATTI ; Yolande PRZYBYL ; Gabrielle FREY ; Etienne BENOIST ; Joëlle BOROWSKI ; Robert DELLA MEA ; Marie-France DANIEL ; Valentin BECK ; Nadine MAILLARD ; Denis BAYART ; Joëlle CARMAGNANI ; Jean-Marc LANCELOT ; Michel AMELLA ; Jean-Thadée HERSTOWSKI ; Jean-Claude MICHEL ; Raymond MAREK ; Yves TONNELIER ; Joséphine GASPARD ; Pierrot MORITZ ; Fabien CLAISER ; Roland ROBIN ;

Absent(s) Représenté(s):

Giuseppe MEDDA représenté(e) par Etienne BENOIST

Absent(s):

Valérie FREYTAG ; Patrick BRUCK

Secrétaire de séance: Monsieur MAREK Raymond, Vice-Président

Monsieur Raymond MAREK est désigné secrétaire de séance.

M. Le Président ouvre la séance à 18:30

ORDRE DU JOUR

1 STATUTS - Présentation des statuts de la CCW.....	<u>1</u>
2 ELECTIONS - Remplacement d'un membre du Conseil d'Administration de Warndt Fibre.....	<u>2</u>
3 ELECTIONS - SYDEME - Remplacement d'un délégué.....	<u>2</u>
4 FINANCES - Comptes Administratifs 2015.....	<u>3</u>
5 FINANCES - Adoption Comptes de Gestion.....	<u>3</u>
6 FINANCES - Affectation des résultats.....	<u>4</u>
7 FINANCES - Fixation du taux des 4 taxes.....	<u>6</u>
8 FINANCES - Fixation du taux de la TEOM.....	<u>6</u>
9 FINANCES - Fixation du montant de la redevance assainissement.....	<u>6</u>
10 FINANCES - Fixation de la participation aux eaux pluviales.....	<u>7</u>
11 FINANCES - Dotation de compensation 2016.....	<u>7</u>
12 FINANCES - Budgets Primitifs 2016.....	<u>7</u>
13 FINANCES - Pompiers - Subvention exceptionnelle.....	<u>8</u>
14 FINANCES - Signature d'une convention avec ErDF.....	<u>9</u>
15 RESSOURCES HUMAINES - Schéma de mutualisation.....	<u>9</u>
16 MARCHES TRAVAUX - Traitement hall d'entrée STADE NAUTIQUE - Demande de subvention DETR.....	<u>9</u>

1 STATUTS - Présentation des statuts de la CCW**Délibération : 03032016_D_1**

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Président :

M. le Président a présenté les statuts de la CCW et entamé un débat sur leur rédaction actuelle et les évolutions législatives liées notamment à l'adoption de la loi NOTRe.

DECISION : ADOPTE

M. le Président explique que les différentes lois de réformes territoriales engendrent des modifications statutaires souhaitées ou non. Il conviendra de réfléchir notamment à l'incidence de la nouvelle définition de la compétence économique. Il évoque également le problème du multi-accueil dont la gestion ne relève plus de l'intercommunalité suite à l'arrêté préfectoral du 21 novembre 2013.

M. WOZNIAK explique que la prise en charge financière de la CCW a été inscrite au BP 2016 de la ville de CREUTZWALD. Il faudra alors procéder par voie de décision modificative pour annuler la recette correspondante, soit 200 000 €. Il ajoute qu'il appartiendra alors au Conseil Municipal de désigner de nouveaux membres au sein du conseil de surveillance du multi-accueil car aujourd'hui l'ensemble des Maires de la CCW y siège.

M. le Président évoque la possibilité de construire un multi-accueil transfrontalier. Il pourrait bénéficier d'un financement FEDER s'il était porté par l'Eurodistrict.

M. WOZNIAK indique qu'une crèche privée va être créée dans le Parc d'Activités Sud, et que celle-ci risque déjà d'absorber un certain nombre de places.

M. le Président ajoute qu'il faudra alors 5 à 6 ans avant de programmer la construction d'une nouvelle structure, le temps d'accueillir de nouvelles entreprises.

2 ELECTIONS - Remplacement d'un membre du Conseil d'Administration de Warndt Fibre**Délibération : 03032016_D_2**

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Président :

Par délibération du 22 mai 2014, le Conseil a désigné en tant que membres du conseil d'administration de Warndt Fibre les 10 personnes suivantes :

- M. Jean-Marie MULLER
- M. Jean-Jacques MAIWURM
- M. Jean-Pierre WILHELM
- M. Jean-Pierre LONGONI
- M. Jean-Paul DASTILLUNG
- M. Jean-Luc WOZNIAK
- M. Valentin BECK
- M. Pierrot MORITZ
- M. Raymond MAREK
- M. Jean HERSTOWSKI

Il est proposé au Conseil de remplacer M. Jean-Pierre WILHELM par M. Jean-François BROUSSE.

DÉCISION : ADOPTE**3 ELECTIONS - SYDEME - Remplacement d'un délégué****Délibération : 03032016_D_3**

Rapporteur : Monsieur Valentin BECK, Vice-Président :

Par délibération du 17 avril 2014, le Conseil a désigné :

- M. Valentin Beck
- M. Jean-Paul Dastillung

comme délégués titulaires et

- M. Pierrot Moritz
- M. Salvatore Fioretto

Comme délégués suppléants auprès du SYDEME.

Il est proposé de désigner MM. Beck et Fioretto comme délégués titulaires et MM. Moritz et Dastillung comme délégués suppléants.

DÉCISION : ADOPTE

4 FINANCES - Comptes Administratifs 2015

Délibération : 03032016_D_4

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Président :

Budget Principal

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 8 624 696,91 €
Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 8 304 104,56 €
Le total des dépenses d'investissement s'élève à 1 260 203,50 €
Le total des recettes d'investissement s'élève à 1 257 727,65 €

Service Assainissement

Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 1 218 917,02 €
Le total des recettes d'exploitation s'élève à 1 140 158,20 €
Le total des dépenses d'investissement s'élève à 293 189,92 €
Le total des recettes d'investissement s'élève à 704 225,06 €

Bâtiment relais

Les dépenses en section de fonctionnement s'élèvent à 3 686,00 €
Les recettes en section de fonctionnement s'élèvent à 60 000,00 €
Le total des dépenses d'investissement s'élève à 0 €
Le total des recettes d'investissement s'élève à 185 154,82 €

Fibre optique

Les dépenses en section de fonctionnement s'élèvent à 0,00 €
Les recettes en section de fonctionnement s'élèvent à 0,76 €
Le total des dépenses d'investissement s'élève à 1 305 206,18 €
Le total des recettes d'investissement s'élève à 0,00 €

Le Président s'étant retiré, Mme H. MALESKA met au vote les Comptes Administratifs.

DÉCISION : ADOPTE

5 FINANCES - Adoption Comptes de Gestion

Délibération : 03032016_D_5

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Président :

Le Compte Administratif dressé par l'ordonnateur a pour objet de retracer l'exécution du budget en cours de l'exercice écoulé, de faire le point sur les opérations d'investissement en cours et de dégager les résultats.

Le compte de gestion dressé par le receveur comprend le bilan d'entrée, le développement de la balance définitive des comptes, le développement des opérations effectuées au titre de l'exécution du budget, les résultats des différentes sections du budget ainsi que la valeur des comptes des valeurs inactives.

Ces deux documents dégagent les mêmes résultats.

Il est demandé au Conseil de la Communauté de Communes du WARNDT de donner quitus au receveur municipal pour les comptes de gestion de l'exercice 2015 pour le Budget Général, pour le Budget Assainissement, pour le budget du bâtiment relais et pour le budget Fibre Optique.

DÉCISION : ADOPTE

6 FINANCES - Affectation des résultats

Délibération : 03032016_D_6

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Président :

a) Budget Général

Le Conseil de la Communauté de Communes du WARNDT a arrêté les comptes de l'exercice 2015 en adoptant le Compte Administratif qui fait apparaître :

- Un déficit de la section de fonctionnement de 320 592,35 €.
- Un déficit de la section d'investissement de 2 475,85 €.

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil de la Communauté, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Section de fonctionnement :

L'intégralité du résultat de 2014, soit 819 431,91 €, a été maintenue en section de fonctionnement
Le résultat de l'exercice 2015 est de - 320 592,35 €.

Il est demandé au Conseil de bien vouloir maintenir la somme de 498 839,56 € au compte 002.

Section d'investissement :

Le résultat de clôture cumulé de l'exercice 2014 faisait apparaître un excédent de 1 194 535,84 €.
Le résultat de l'exercice 2015 est de - 2 475,85 €.
Le résultat cumulé 2015 est donc de 1 192 059,99 €.

Il est demandé au conseil communautaire de porter la somme de 1 192 059,99 € au compte 001 - résultat d'investissement reporté.

b) Service Assainissement

Le Conseil de la Communauté de Communes du WARNDT a arrêté les comptes de l'exercice 2015 en adoptant le Compte Administratif qui fait apparaître :

- Un déficit de la section d'exploitation de 78 758,82 €.
- Un excédent de la section d'investissement de 411 035,14 €.

Le résultat de la section d'exploitation doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil de la Communauté, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section d'exploitation, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Il est proposé au Conseil de la Communauté de Communes du WARNDT :

Section d'exploitation :

Une somme de 503 098,14 € avait été maintenue en section de fonctionnement en 2014.

Le résultat de l'exercice 2015 est de - 78 758,82 €.
Le résultat cumulé 2015 est donc de 424 339,32 €.
Il est demandé au Conseil de bien vouloir maintenir la somme de 424 339,32 € au compte 002.

Section d'investissement :

Le résultat cumulé de clôture de l'exercice 2014 faisait apparaître un excédent de 2 557 456,69 €.
Le résultat de l'exercice 2015 est de 411 035,14 €.
Le résultat cumulé 2015 est donc de 2 968 491,83 €.

Il est demandé au conseil communautaire de porter cette somme de 2 968 491,83 € au compte 001 - résultat d'investissement reporté.

c) Bâtiment relais

Le Conseil de la Communauté de Communes du WARNDT a arrêté les comptes de l'exercice 2015 en adoptant le Compte Administratif qui fait apparaître :

- Un excédent de la section d'exploitation de 56 314,00 €.
- Un excédent de la section d'investissement de 185 154,82 €.

Le résultat de la section d'exploitation doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil de la Communauté, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section d'exploitation, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Il est proposé au Conseil de la Communauté de Communes du WARNDT :

Section d'exploitation :

La somme de 185 154,82 € a été transférée en investissement (compte 1068) en 2014.
Le résultat de l'exercice 2015 est de 56 314,00 €.
Le résultat cumulé 2015 est donc de 56 314,00 €.
Il est demandé au Conseil d'affecter la somme de 56 314,00 € au compte 1068 en investissement.

Section d'investissement :

Le résultat de clôture de l'exercice 2014 faisait apparaître un déficit de 618 252,01 €.
Le résultat de l'exercice 2015 est de 185 154,82 €.
Le résultat cumulé 2015 est donc de - 433 097,19 €.

Il est demandé au conseil communautaire de porter cette somme de - 433 097,19 € au compte 001 - résultat d'investissement reporté.

c) Fibre optique

Le Conseil de la Communauté de Communes du WARNDT a arrêté les comptes de l'exercice 2015 en adoptant le Compte Administratif qui fait apparaître :

- Un excédent de la section d'exploitation de 0,76 €.
- Un déficit de la section d'investissement de 1 305 206,18 €.

Le résultat de la section d'exploitation doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil de la Communauté, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section d'exploitation, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Il est proposé au Conseil de la Communauté de Communes du WARNDT :

Section d'exploitation :

Une seule recette de 0,76 € qu'il conviendrait d'affecter au compte 1068 en investissement.

Section d'investissement :

Le résultat de clôture de l'exercice 2014 ne faisait apparaître aucune écriture.
Le résultat de l'exercice 2015 est de - 1 305 206,18 €.
Le résultat cumulé 2015 est donc de - 1 305 206,18 €.

Il est demandé au conseil communautaire de porter cette somme de - 1 305 206,18 € au compte 001 - résultat d'investissement reporté.

DÉCISION : ADOPTE

7 FINANCES - Fixation du taux des 4 taxes**Délibération : 03032016_D_7**

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Président :

Il est proposé au Conseil de fixer les taux suivants pour l'année 2016 :

- 8.57 % pour la taxe additionnelle à la taxe d'habitation
- 1,06 % pour la taxe sur les propriétés foncières bâties
- 5.88 % pour la taxe sur les propriétés non bâties
- 18,24 % pour le taux de CFE.

DÉCISION : ADOPTE

Mmes J. BOROWSKI, MF. DANEL et M. R. DELLA MEA s'abstenant

M. le Président précise que la CCW a augmenté pour la dernière fois ses taux de TH et de Foncier Bâti en 2008 et son taux de CFE en 2012. Il ajoute que le CD 57 ne devrait pas augmenter ses taux de fiscalité en 2016.

M. WOZNIAK fait remarquer qu'une hausse du taux de fiscalité entraîne un produit pérenne pour la collectivité avec un effet cumulatif. Avec cette hausse des taux, la CCW pourrait percevoir 50 000 € de produits supplémentaires. Cette somme est définitivement acquise comme base fiscale.

8 FINANCES - Fixation du taux de la TEOM**Délibération : 03032016_D_8**

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Président :

Il est proposé au Conseil de la Communauté de Communes du Warndt de porter en 2016 le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 9,54 %.

DÉCISION : ADOPTE

Mmes J. BOROWSKI, MF. DANEL et M. R. DELLA MEA s'abstenant

M. le Président indique que cette hausse est rendue nécessaire pour compenser la hausse du taux de TVA qui est passé de 7% à 10% mais également pour financer une partie de la prise en charge de la dette du SYDEME. En réponse à M. WOZNIAK, M. le Président indique que les documents budgétaires peuvent être consultés par l'ensemble des collectivités.

9 FINANCES - Fixation du montant de la redevance assainissement**Délibération : 03032016_D_9**

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Président :

Il est proposé au Conseil de la Communauté de Communes du Warndt de porter pour l'exercice 2016 la redevance assainissement à 1.30 € HT le m3 pour les habitations raccordées au réseau d'assainissement de Creutzwald, la redevance due par les habitants de Bisten-en-Lorraine, Guerting, Ham-sous-Varsberg et Varsberg étant fixée par le SMIASB.

La participation reversée par le SMIASB pour les usagers de Ham-sous-Varsberg raccordés au réseau d'assainissement de CREUTZWALD est portée à 1.15 € HT le m3 en 2016 (Ce tarif est révisé dans les mêmes conditions que celui appliqué aux habitants de CREUTZWALD).

**DÉCISION : ADOPTE,
Mmes J. BOROWSKI, MF. DANEL et M. R. DELLA MEA s'abstenant**

M. le Président précise que d'importants travaux sont à prévoir sur les réseaux et à la STEP dans les prochaines années. D'ajouter également que la diminution régulière de la consommation d'eau influence directement l'équilibre du budget assainissement.

10 FINANCES - Fixation de la participation aux eaux pluviales

Délibération : 03032016_D_10

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Président :

Il est proposé au Conseil de la Communauté de Communes du Warndt de maintenir en 2016 le montant de la participation à l'assainissement pluvial du Budget Général au Budget d'Assainissement à 9.95 € HT par habitant. La Communauté de Communes du Warndt versera au SMIASB la participation des communes de Bisten-en-Lorraine, Guerting, Ham-sous-Varsberg et Varsberg à même hauteur.

DÉCISION : ADOPTE

11 FINANCES - Dotation de compensation 2016

Délibération : 03032016_D_11

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Président :

L'article 86 V de la loi du 12/07/1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale institue une attribution de compensation à chaque membre d'un EPCI ayant opté pour la taxe professionnelle unique.

La Communauté de Communes du Warndt doit communiquer le montant prévisionnel de l'attribution de compensation à chaque commune membre.

Cette attribution est égale au produit de la TP et certaines compensations de l'Etat perçues l'année précédant l'institution de la TPU. Elle est diminuée du montant net des charges transférées.

Le transfert de charges opéré par chaque commune membre étant supérieur ou égal au transfert de recettes, il est proposé au Conseil de la Communauté de Communes du Warndt de ne pas verser de dotation de compensation en 2016 et de confier à M. le Président de la Communauté de Communes du Warndt le soin de notifier cette décision aux 5 communes membres.

DÉCISION : ADOPTE

12 FINANCES - Budgets Primitifs 2016

Délibération : 03032016_D_12A

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Président :

a) Budget principal

La section de fonctionnement s'équilibre à 9 047 739,56 €

La section d'investissement s'équilibre à 2 236 900,00 €

b) Service assainissement

La section d'exploitation s'équilibre à 1 775 979,32 €

La section d'investissement s'équilibre à 4 165 903,83 €

c) Budget annexe bâtiment relais

Les dépenses et les recettes en section de fonctionnement s'équilibrent à 174 300 €

Les dépenses et les recettes en section d'investissement s'équilibrent à 512 097,19 €

c) Budget annexe fibre optique

Les dépenses et les recettes en section de fonctionnement s'équilibrent à 46 800,00 €

Les dépenses en section d'investissement s'élèvent à 10 924 396,13 €

Les recettes en section d'investissement s'élèvent à 12 124 396,13 €

DÉCISION : ADOPTE
Mme J. BOROWSKI, MF. DANEL et M. R. DELLA MEA s'abstenant

M. le Président précise que les crédits inscrits aux budgets sont des plafonds. Il insiste sur la nécessité d'optimiser les dépenses.

M. WOZNIAK indique que les dépenses de personnel augmenteraient d'environ 15 000 €. M. le Président explique qu'il ne maîtrise pas les arrêts maladies.

M. le Président informe l'Assemblée de son souhait de réaliser une première construction sur le Warndt Park. Celle-ci pourrait être réalisée par la SODEVAM dans le cadre de la concession. Trois cellules de 200 m2 pourraient accueillir les premiers artisans.

M. WOZNIAK estime qu'il aurait fallu augmenter davantage le taux des taxes car les recettes prévisionnelles 2016 sont inférieures aux dépenses 2015. Il va encore falloir puiser dans les réserves.

M. le Président ajoute qu'en 2017, le montant cumulé de la perte de DGF atteindra près de 600 000 €.

M. WOZNIAK se veut optimiste sur l'évolution des quantités d'eau refacturées à l'avenir. Une baisse du volume consommé a certes été constatée en 2015 mais un arrêté préfectoral interdisait l'utilisation de l'eau pour le lavage des véhicules. 2016 pourrait alors être une meilleure année.

13 FINANCES - Pompiers - Subvention exceptionnelle**Délibération : 03032016_D_13**

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Président :

L'amicale des pompiers de CREUTZWALD organisait le 7 février dernier un cross départemental à CREUTZWALD. Par courrier du 5 février dernier, l'amicale des sapeurs pompiers de CREUTZWALD sollicitait la CCW pour l'octroi d'une subvention pour l'organisation de cette manifestation.

Il est proposé au Conseil d'émettre un avis favorable à la demande et de verser la somme de 500 € à l'amicale des pompiers de CREUTZWALD.

DÉCISION : ADOPTE

14 FINANCES - Signature d'une convention avec ErDF**Délibération : 03032016_D_14**

Rapporteur : Monsieur Valentin BECK, Vice-Président :

Il est proposé au Conseil d'autoriser M. le Président à signer la convention jointe à la présente.

DÉCISION : ADOPTE**15 RESSOURCES HUMAINES - Schéma de mutualisation****Délibération : 03032016_D_15**

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Président :

M. le Président rendra compte de l'avancée de la mutualisation conformément au schéma de mutualisation joint à la présente.

DÉCISION : ADOPTE**16 MARCHES TRAVAUX - Traitement hall d'entrée STADE NAUTIQUE - Demande de subvention DETR****Délibération : 03032016_D_16**

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul DASTILLUNG, Président :

Le Hall d'entrée du Stade Nautique, entièrement vitré, subit de grandes amplitudes thermiques en certaines saisons. En hiver la température régnante ne dépasse pas 20° tandis qu'en été elle peut atteindre les 50°C. Durant ces périodes, les conditions de travail du personnel et celles d'accueil du public ne sont pas satisfaisantes.

L'objectif est donc d'atténuer sensiblement les températures actuellement atteintes en été et de réduire les déperditions en hiver.

Le diagnostic thermique réalisé en 2015 par le bureau d'étude EPURE INGENIERIE de METZ, précise que les performances du vitrage en place ne correspondent plus aux standards actuels. La façade vitrée mise en œuvre en 1993 est dotée d'un simple verre feuilleté intérieur / extérieur Stadipp, teinté bronze.

Parmi les solutions envisageables pour améliorer la situation actuelle, celle consistant à remplacer le vitrage en place par un produit de nouvelle génération qui présente des coefficients de transmission thermique et de facteur solaire optimum, serait techniquement la plus performante et la plus pérenne, cela sans impacter l'architecture du bâtiment.

Le coût prévisionnel des travaux s'élèverait à environ 85 000,00 € HT.

Cette opération est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Elle sera financée par un emprunt, par ladite aide et par des fonds propres.

Aussi il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la réalisation de cette opération et sa modalité de financement ;
- de solliciter une aide de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux ;
- de solliciter toute autre aide financière susceptible de limiter l'emprunt à contracter ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous actes et accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

DÉCISION : ADOPTE

En l'absence d'autres interventions, Monsieur le Président lève la séance à 21 H 40.

Jean-Paul DASTILLUNG	
Valentin BECK	
Pierrot MORITZ	
Raymond MAREK	
Thaddée-Jean HERSTOWSKI	
Jean-Luc WOZNIAK	
Michel AMELLA	
Denis BAYART	
Etienne BENOIST	
Marie-Anne BICKAR	
Joëlle BOROWSKI	
Patrick BRUCK	
Joëlle CARMAGNANI	
Fabien CLAISER	
Marie-France DANEL	
Robert DELLA MEA	
Salvatore FIORETTO	
Vincente FISCH	
Gabrielle FREY	
Valérie FREYTAG	
Joséphine GASPARD	
François GATTI	
Eric HELWING	
Jean-Marc LANCELOT	
Nadine MAILLARD	
Helga MALESKA	
Giuseppe MEDDA	
Jean-Claude MICHEL	
Carole PIETTE	
Yolande PRZYBYL	
Roland ROBIN	
Yves TONNELIER	